

GUIDE DES SERVICES RÉCRÉATIFS



Venez explorer

Le parc national et la réserve de parc national Kluane sont des lieux naturels spectaculaires offrant une multitude de merveilles à découvrir. Que vous soyez ici pour une journée, pour une semaine ou pour le reste de votre vie, vous pourrez profiter des nombreuses activités récréatives offertes au parc.

- Partez en randonnée pour une heure ou pour une semaine.
- Faites du vélo de montagne sur un ancien chemin minier ou sur un long sentier.
- Passez la nuit au terrain de camping ou dans un emplacement sauvage de l'arrière-pays.
- Visitez les deux centres d'accueil et informez-vous sur le paysage et sur ses habitants
- Passez un après-midi à pagayer tranquillement sur le lac ou descendez la superbe rivière Alsek en canot pneumatique pendant plusieurs jours.
- Participez à un programme d'interprétation en soirée près d'un feu de camp
- Jetez votre ligne à l'eau depuis la rive ou une embarcation

Mère patrie

Le parc national et la réserve de parc national Kluane sont situés en bonne partie sur un territoire qui sert de mère patrie aux Premières Nations depuis des milliers d'années. En effet, ils se trouvent dans les limites du territoire traditionnel de la Première Nation Kluane et des Premières Nations de Champagne et d'Aishihik. Les Tutchones du Sud participent à la gestion du parc en tant que membres du personnel et par l'entremise d'une entente de cogestion. Durant votre séjour, vous pourriez croiser des membres de Premières Nations de la région qui exercent leurs activités traditionnelles de chasse, de piégeage, de pêche ou de cueillette.

Centres d'accueil

Le Centre d'accueil du parc national Kluane, à Haines Junction, abrite de nombreuses expositions pratiques et numériques à ne pas manquer. Une vidéo haute définition donne aux visiteurs l'occasion d'admirer les plus hauts sommets et les immenses glaciers du Canada de même que des paysages parsemés de végétaux, d'animaux et de gens.



Photo : M. Capellades

Le Centre d'accueil Tachàl Dhàl, plus petit, est situé à une heure au nord de Haines Junction.

On peut s'y informer sur le mouflon de Dall et sur la région. Le personnel des deux centres d'accueil peut vous aider à planifier votre séjour et à vous déplacer en toute sécurité sur ces terres sans les perturber.

Lac Kathleen

Le lac Kathleen, situé à 26 km au sud de Haines Junction et accessible en voiture, est l'endroit idéal où passer un bon moment. On y trouve



Photo : Parcs Canada / F. Mueller



Photo : Gouvernement du Yukon

une superbe aire de fréquentation diurne équipée d'un abri-cuisine, d'une rampe de mise à l'eau, de points de départ de sentiers et d'installations de pique-nique, de même que 39 emplacements de camping offrant eau potable, bois de feu, casiers à l'épreuve des ours et toilettes sèches.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS À NE PAS OUBLIER



Photo : Parcs Canada / F. Mueller

Séjours avec coucher :

Du 1er avril au 15 novembre, vous devez vous inscrire à l'un des deux centres d'accueil du parc avant de faire un séjour avec coucher dans le parc (et payer les droits afférents) de même que signaler votre retour une fois votre séjour terminé.

Dans la plupart des secteurs du parc, il est obligatoire d'utiliser des **contenants à provisions à l'épreuve des ours** entre le 1er avril et le 15 novembre. Vous pouvez vous en procurer lors de votre inscription. Pour obtenir la liste complète des contenants approuvés, communiquez avec le personnel du parc.

Vos **animaux de compagnie** peuvent déranger les animaux sauvages ou les autres visiteurs s'ils se promènent en liberté. Vous devez donc les tenir en laisse en tout temps.

Pour **pêcher** dans le parc, vous devez d'abord vous procurer un permis de pêche du parc national et de la réserve de parc national Kluane. Vous devez également respecter les règlements sur la pêche, les agrès permis et les limites de prises.



Photo : Parcs Canada / A. Chilibeck

Il est interdit d'apporter **une arme à feu** dans le parc national et la réserve de parc national Kluane, sauf si elle est rangée dans un véhicule motorisé ou si vous êtes un membre d'une Première Nation de la région pratiquant la chasse de subsistance.

Il est **illégal de retirer** ou d'endommager quoi que ce soit qui fait partie de l'écosystème naturel ou du patrimoine culturel du parc.

L'utilisation d'une **embarcation à moteur** est autorisée uniquement sur les lacs Kathleen et Mush.

Ne laissez aucune trace de votre passage pour aider à conserver l'état naturel du parc national et de la réserve de parc national Kluane. Emballez vos ordures et vos restes de table. Plantez votre tente sur une surface durable et faites cuire vos aliments sur un réchaud plutôt qu'un feu de camp.

Passez vos eaux grises au tamis et jetez-les à au moins 100 m de toute source d'eau. Là où il n'y a pas de toilette sèche, enterrez vos excréments à au moins 100 m des sources d'eau, emplacements de camping et sentiers.



Photo : Parcs Canada / F. Mueller

CONSEILS DE SÉCURITÉ



Photo : N. van Vliet

Préparez-vous bien :

vous êtes responsable de votre propre sécurité. Assurez votre subsistance pour plus de jours que ce que doit durer votre voyage. Les services d'urgence peuvent prendre beaucoup de temps à arriver en raison du caractère reculé de

l'endroit et des conditions météorologiques. La plupart des secteurs du parc n'ont aucune couverture cellulaire. Pour les longs séjours, nous encourageons les visiteurs à apporter un téléphone satellite ou une balise de localisation individuelle.

Faites attention aux ours : la plupart des incidents se produisent lorsqu'un visiteur surprend un ours, surtout si celui-ci protège ses petits ou sa nourriture. Pour savoir comment rester en sécurité au pays des ours, lisez le dépliant intitulé *Vous êtes au pays des ours*, regardez la vidéo *En sécurité au pays des ours* et informez-vous auprès du personnel des centres d'accueil.

Animaux sauvages : soyez prudents lorsque vous apercevez n'importe quels animaux sauvages, et évitez de les nourrir ou de vous en approcher. Ils peuvent devenir agressifs s'ils croient que leur nourriture, leurs petits ou leur territoire sont menacés.

On trouve parfois dans le parc des **carcasses d'animaux**. Si vous en voyez une, notez l'endroit, quittez le secteur immédiatement et avertissez le personnel du parc.



Photo : S. Donker

Traversée de cours

d'eau : aucun pont ne franchit la plupart des cours d'eau du parc. Les niveaux d'eau peuvent changer de manière radicale au fil de l'été, voire au cours d'une même journée. Essayez de traverser tôt le matin, quand le niveau de l'eau est habituellement au plus bas. Si un ruisseau semble trop difficile à traverser,

ne courez pas ce risque. Le personnel du parc peut vous donner des conseils en lien avec la traversée des ruisseaux.

Il y a risque d'**hypothermie** lorsque le corps perd plus de chaleur qu'il n'en produit. L'hypothermie peut entraîner la mort et sa menace est réelle à tout moment de l'année. Vérifiez les prévisions météorologiques, apportez l'équipement dont vous aurez besoin en cas de mauvais temps et portez plusieurs couches de vêtements pour rester au sec et au chaud.

Eau potable : l'eau des lacs est très froide à Kluane. Les vents peuvent se mettre à souffler soudainement et rendre les eaux agitées et la navigation, très dangereuse. Portez toujours un gilet de sauvetage homologué, déplacez-vous tôt le matin et restez près des rives.

Vous pouvez faire un **feu de camp**, sauf en période d'interdiction. Ne laissez jamais un feu sans surveillance et éteignez-le complètement avant de partir. Si vous allumez un feu dans l'arrière-pays, faites-le petit et ne brûlez que du bois mort.



Photo : Parcs Canada / F. Mueller

Eaux froides : l'eau des lacs est très froide à Kluane. Les vents peuvent se mettre à souffler soudainement et rendre les eaux agitées et la navigation, très dangereuse. Portez toujours un gilet de sauvetage homologué, déplacez-vous tôt le matin et restez près des rives.

Avalanches : En hiver, au printemps et au début de l'été, vous devez être prudents si vous empruntez des terrains avalancheux. Pour savoir mieux reconnaître ces terrains et vous y déplacer en toute sécurité, communiquez avec Avalanche Canada.

SENTIER ou PARCOURS

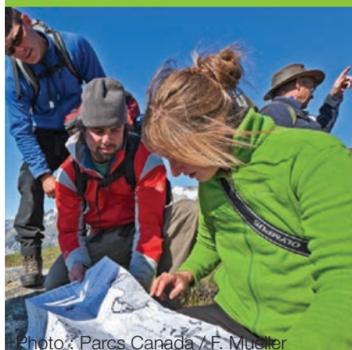


Photo : Parcs Canada / F. Mueller

Les **sentiers** sont entretenus et balisés par le personnel du parc.

Les **parcours** ne sont ni balisés, ni entretenus.

Vous devez posséder de bonnes aptitudes à la navigation pour suivre tous les parcours et certains sentiers.

CLASSEMENT DES RANDONNÉES

Facile : sentier bien balisé, aucun cours d'eau à traverser ou traversée facile, peu ou pas de dénivellation.

Modéré : sentier bien balisé, dénivellation moyenne à considérable, probabilité de cours d'eau à traverser.

Difficile : sentier balisé, nécessité d'établir son parcours par endroits, dénivellation moyenne à considérable, plusieurs cours d'eau à traverser, possibilité de dangers liés au terrain (p. ex. arbres abattus, glissements, relief rocheux, éboulements).

Très difficile : parcours non balisé et non entretenu nécessitant des aptitudes à la navigation, dénivellation considérable à forte, dangers liés au terrain (p. ex. arbres abattus, glissements, relief rocheux, éboulements), cours d'eau difficiles à traverser.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

En été

Centre d'accueil du parc national et de la réserve de parc national Kluane (Haines Junction) : 867 634 7207
Centre d'accueil Tachàl Dhàl : 867-841-4500

Toute l'année

Parc national et réserve de parc national Kluane
C.P. 5495, Haines Junction (Yukon) Y0B 1L0, Canada
867-634 7250

kluane.info@pc.gc.ca

www.pc.gc.ca/kluane

EN CAS D'URGENCE, 24 H SUR 24

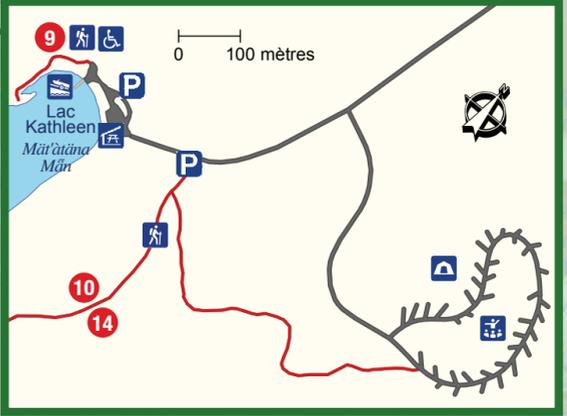
1-877-852-3100 (sans frais) ou 1-780-852-3100



Sentiers	Durée (aller-retour)	Distance (aller-retour)	Gain d'altitude
Sentiers facile			
1 Sommet Soldier's	20 à 60 min	1 km (0,6 mi)	90 m (300 pi)
5 Dendroctone de l'épinette	30 à 60 min boucle	2 km (1,2 mi)	15 m (50 pi)
6 Vallée de l'Alsek	1 à 3 jours	52,8 km (32,8 mi)	92 m (300 pi)
7 Rivière Dezadeash	1 à 2 hrs boucle	3,5 km (2,2 mi) où 5,5 km (3 mi)	15 m (50 pi)
9 Kokanee	10 à 30 min	1 km (0,6 mi)	3 m (10 pi)
11 Glacier rocheux	0.5 à 2 hrs	1,6 km (1 mi)	90 m (300 pi)
Sentiers moyen			
2 Ruisseau Sheep	3 à 6 hrs	10 km (6 mi)	430 m (1400 pi)
3 Plateau Bullion	6.5 à 9 hrs	24 km (15 mi)	885 m (2900 pi)
8 Auriol	4 à 6 hrs boucle	15 km (9 mi)	400 m (1300 pi)
10 King's Throne	4 à 6 hrs	10 km (6 mi)	548 m (1800 pi)
12 Ruisseau Shorty	6 à 9 hrs	22 km (14 mi)	275 m (900 pi)
13 Chemin du Lac-Mush	1 à 2 jours	52 km (32 mi)	30 m (100 pi)
15 Lac St. Elias	2 à 4 hrs	7,6 km (4,8 mi)	120 m (400 pi)
Sentiers difficiles			
4 A'ây Chù (Rivière Slim's) Ouest	2 à 4 jours	45 km (27,4 mi)	97 m (318 pi)
14 Cottonwood	4 à 6 jours boucle	85 km (53 mi)	520 m (1700 pi)

Parcours	Durée (aller-retour)	Distance (aller-retour)	Gain d'altitude
Parcours difficile			
B Crête du Tachàl Dhàl	6 à 10 hrs boucle	11km (7 mi)	1310 m (4300 pi)
C Sommet du mont Observation	1 à 2 jours	19 km (12 mi)	1920 m (6299 pi)
D A'ây Chù (Rivière Slim's) Est	2 à 4 jours	46 km (28 mi)	910 m (3000 pi)
E Sommet du mont Decoeli	7 à 11 hrs	18 km (11 mi)	1340 m (4400 pi)
F Prés Kimberley	3 à 4 jours	38,8 km (24 mi)	1219 m (4000 pi)
G Ruisseau Quill	2 à 4 jours	36 km (22 mi)	730 m (2400 pi)
H Sommet du mont King's Throne	2 à 4 hrs	6 km (3,8 mi)	710 m (2329 pi)
Parcours très difficile			
A Dàn Zhùr (Donjek)	8 à 10 jours boucle	96 km (60 mi)	2770 m (9100')

Légende	
	Limite de parc
	Routes Alaska/Haines
	Chemins
	Sentier de randonnée
	Parcours de randonnée
	Camping sauvage
	Point de vue
	Accessible en fauteuil roulant
	Abri-cuisine
	Rampe de mise à l'eau
	Centre d'accueil
	Camping du parc national
	Amphithéâtre
	Camping du gouvernement du Yukon
	Parking
	Sentier de randonnée
	Navigation embarcations à moteur
	Navigation embarcations sans moteur
	Aire d'atterrissage



Échelle : 1:390,000
 Ne pas utiliser cette carte pour la navigation.
 Système de référence géodésique nord-américain, 1983.
 Projection: Yukon Albers, Sources de données: L'agence parcs Canada et Ressources naturelles Canada.

